

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

COMMUNE DE SAINT-AUBIN-LE-CLOUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

- **Procès-verbal de la séance du 26 décembre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Aubin le Cloud dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la mairie sous la présidence d'Alain PIED, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 décembre 2017

**Étaient présents :** Pied Alain, Jardin Serge, Grolleau Jacques, Lusseau Marie-Line, Roy Francis, Meunier Patricia, Pillet Christophe, Parent Laurence, Cousseau Carole, Bourdeau Stéphane, Reaud, Fridoline, Retrain Christine, Largeau Sandrine, Zéroual Pierre.

**Absents excusés :** Philippe Chapot, Patricia Schaaf, Laurence Diguët.

- Julia Stiles donne pouvoir à serge Jardin,
- Hervé-Loïc Boucher donne pouvoir à Fridoline Reaud,

**Secrétaire de séance :** Jardin Serge

**Entrées de bourg « Route de Parthenay » demande de subventions.**

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement, engagé depuis plusieurs années, sur la requalification des différentes entrées de bourg en provenance de Fénerly, de Pougne-Hérisson et de Parthenay.

Le marché s'articule autour d'une tranche ferme, conception globale jusqu'en phase AVP comprise, et trois tranches conditionnelles subdivisées de la manière suivante :

- Les entrées de bourg depuis Pougne Hérisson
- Les entrées de bourg depuis Fénerly
- L'entrée de bourg depuis Parthenay

Le bureau d'études AREA Urbanisme a présenté l'APD et le chiffrage concernant l'opération suivante :

**Commune de Saint Aubin le Cloud**  
**Aménagement et requalification des entrées de bourg**

Maitre d'ouvrage : commune de Saint Aubin le Cloud – Maitrise d'œuvre : AREA Urbanisme

**« Les entrées de bourg depuis Parthenay »**

A ce titre, il convient de finaliser le plan de financement qui pourrait être le suivant :

### Entrées de bourg depuis Parthenay - Tranche conditionnelle 3

Investissement global travaux et honoraires de 194 920,28 €

Désignation des opérations par Tranches et / ou secteurs	Entrées de bourg depuis Fénerly
<b>Travaux</b>	<b>180 289,50 €</b>
<b>Coût HT Maîtrise d'œuvre</b>	<b>11 025,00 €</b>
<b>Coût HT autres honoraires (SPS, marchés publics, etc.) et divers sur marchés travaux hors effacement</b>	<b>3 605,78 €</b>
<b>Financements</b> <b>Selon modalités connues en décembre 2014 et sous réserve de validation par chacun des financeurs.</b>	
<b>Cap 79</b>	<b>58 476€</b>
<b>CD 79 Amendes de Police - (Quai bus éligible)</b>	<b>12 810 €</b>
<b>Etat - DETR</b>	<b>58 476 €</b>
<b>Total subventions</b>	<b>129 762 €</b>
<b>Solde commune</b>	<b>65 158,28 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres votants :

- Approuve le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à rechercher tout autre subvention ainsi qu'à signer tous les actes administratifs afférents
- Approuve la demande de subvention dans le cadre du programme DETR
- Approuve la demande de subvention auprès du Conseil général au titre de la répartition du produit des amendes de police
- Approuve la demande de subvention au titre du CAP 79 (Contrat d'Accompagnement de Proximité)
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires et signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fin de séance.